Centre de services scolaire des Hauts-Cantons
Québec

PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Évaluation de nos résultats

(Document distribué aux parents, aux membres du personnel et au protecteur régional de l'élève, 83.1 LIP)

Identification

Nom de l'établissement :	Établissement :	Date :	Nombre d'élèves :			Nom de la direction :
École du Parchemin	☒ **Primaire** ☐ **Secondaire** ☐ **Formation professionnelle** ☐ **Formation générale aux adultes**	25 juin 2026	532			Vanessa Tardif
			Filles :	**Garçons :**	**Autres :**	**Personne chargée de coordonner l'équipe de travail :**
						vanessatardif@cshc.gouv.qc.ca

Priorités d'action pour l'année 25-26

1. Bonifier la prévention pour les lieux plus à risques : cour d'école, transport scolaire, vestiaires
2. Poursuivre les activités de prévention lors des transitions : diners, récréations
3. Sensibiliser et publiciser les moyens et mécanismes de dénonciation.
4. Solliciter la participation des parents (prévention, sensibilisation, dénonciation, accompagnement)
5. AUGMENTER LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ DES ENFANTS À L'ÉCOLE

Mesures mises en place pour chacune des priorités d'action

1.

- Ajout de Talkies pour toutes les personnes surveillantes et d'un protocole d'utilisation.
- Mise en place de vestes fluorescentes pour les surveillantes lors des récréations et du diner afin de faciliter leur identification.
- Formation pour toutes les surveillantes à l'intervention positive. Cette année, 5 ateliers d'1/2 journée ont eu lieu (Atelier 1; introduction à l'intervention positive, 2; le cerveau de l'enfant, 3; décoder un comportement, 4; la saine autorité, 5; L'attachement.
- Mise en place de rencontres d'équipe mensuelle pour l'équipe de surveillance du diner (arrimage, éducation, prévention, interventions)
- Diffusion de 33 capsules éducatives et de sensibilisation axées sur la prévention de la violence et de l'intimidation dans le cadre du projet de la brigade ANP.

2.

- Sous- groupes de diner pour les élèves à risque
- Mise en place de midis sportifs (multisports, hockey, Cheerleading, biathlon)
- Mise en œuvre de midis thématiques animés et organisés par les élèves de 6e année et les TES-écoles (danse country, karaoké, jeux de société, bibliothèque, legos techniques...
- Ajout d'une zone de chamaillage sur la cour
- Programme de prévention des ANP (aidons notre prochain) pour les élèves de 6e année en collaboration avec les TES-écoles et la psychoéducatrice.

- Mise en place d'un système de renforcement positif des bons comportements (coupons de tirage).

3.

- Diffusion de la fiche de signalement pour les violences ou l'intimidation aux parents.

4.

- Diffusion d'un info parents mensuel indiquant des données informatives sur la vie de l'école, les projets et les possibilités d'implications.
- Mise en place d'un système d'emprunts de jeux aux familles de notre école portant sur le développement psychosocial et émotionnel des enfants.
- Intégrer davantage les parents dans la vie de l'école pour favoriser le lien de confiance et la communication : Projets en classes, « color run », épluchette de mais, diner Hot-Dog.

5.

- Ateliers sur la cyberintimidation en collaboration avec les policiers et la psychoéducatrice pour les 6e année
- Atelier « CIEL » (centre pour l'intelligence émotionnelle en ligne) pour les élèves de 4e 5e et 6e année afin de les prévenir et de les sensibiliser à la cyberintimidation.
- Présence du personnel en éducation spécialisée lors de toutes les transitions (matins, récréations, diners, fin de journées)
- Ateliers « gang de choix » animés en collaboration avec les policiers et la psychoéducatrice pour prévenir la violence et l'intimidation et sensibiliser aux influences sociales.

Résultats obtenus pour chacune des priorités d'action (poursuite des priorités d'actions 25-26)

1. Bonifier la prévention pour les lieux plus à risques : cour d'école, transport scolaire, vestiaires : Amélioration, mais les zones restent toujours les plus sensibles. Nous devrons donc poursuivre notre travail.

2. Poursuivre les activités de prévention lors des transitions : diners, récréations : Les activités de préventions fonctionnent très bien et sont très appréciées des élèves. Il sera donc nécessaire de les poursuivre et de voir à les bonifier si possible.

3. Sensibiliser et publiciser les moyens et mécanismes de dénonciation : Il reste encore du travail à faire au niveau de la communication et des moyens. Des moyens concrets seront mis en place dès la rentrée.

4. Solliciter la participation des parents (prévention, sensibilisation, dénonciation, accompagnement) : Notre relation avec notre communauté et nos familles s'est grandement améliorée dans les dernières années, mais il sera nécessaire de continuer à nourrir cette confiance et de favoriser leur implication dans l'école.

5. AUGMENTER LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ DES ENFANTS À L'ÉCOLE : Il s'agira d'une priorité à réguler en cours d'année. De mieux comprendre, malgré tout ce qui est mis en place, pourquoi notre pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité n'augmente pas.

Changements à apporter pour l'année 26-27

- Ajouter un sondage sur le sentiment de sécurité après chacun des cycles de passeport (4 fois par an), dont 3 fois avec un sondage maison et 1 fois avec le sondage du centre de service afin de mieux réguler les ajustements à apporter.
- Déplacer les vestiaires de l'adaptation scolaire sur les étages pour limiter les transitions.
- Ajout d'un système de communication commun pour le personnel de surveillance afin d'intervenir mieux et plus en prévention (groupe TEAMS)
- Ajout d'une formation portant sur la surveillance active pour le personnel de surveillance.

- Avoir un kiosque informatif pour les parents lors de la première rencontre en septembre portant sur le plan de lutte contre la violence et l'intimidation.
- Ajout d'une rencontre de préparation au secondaire avec les parents de 6e année.
- Ajouter des boîtes à dénonciation et effectuer une présentation claire dans les classes.
- Poursuivre l'ensemble des moyens déjà mis en place.

Pour consulter le plan de lutte : Insérer votre lien.